

AVIS DE PUBLICATION
DU RÉGLEMENT NUMÉRO 1438-M

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} avril 2019, à compter de 19 h 30, le conseil a adopté le règlement numéro 1438-M modifiant le règlement numéro 1425-M établissant un programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial du site patrimonial de la Ville de La Prairie pour les années 2018 et 2019.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 4 avril 2019

(Signé) Danielle Simard

Me Danielle Simard, OMA
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques